

Image not found or type unknown



Dégradation de véhicule + délit de fuite sans témoin

Par **xavier79**, le **23/05/2008** à **06:09**

un tiers est rentré dans mon véhicule sur mon parking et est parti sans laisser d'adresse. IL n'y a pas de témoin de la scène mais j'ai récupéré des morceaux de carrosserie et un feu anti-brouillard. Je porte plainte à la gendarmerie, fais marcher mon assurance et paye la franchise. Un mois après je retrouve le véhicule stationné sur le même parking, les morceaux de carrosserie que j'ai gardé colle parfaitement avec le véhicule. je retrouve la propriétaire du véhicule qui dans un premier temps avoue et ensuite se rétracte et ne veut pas s'arranger à l'amiable. La police dit que je n'ai aucune chance de gagner devant un tribunal. Que puis-je faire pour me faire rembourser la franchise sans y laisser trop d'argent ? Merci